

## Utilisation d'un plan individualisé de renforcement du comportement

Un plan individualisé de renforcement du comportement sert à **aider les élèves dont le comportement est problématique**; le plan présente le soutien et les stratégies à utiliser pour chaque élève en fonction des caractéristiques particulières de celui-ci.

L'élaboration d'un plan de renforcement du comportement doit faire l'objet d'un **effort de collaboration entre les parents et le personnel de l'école**, au début de l'année scolaire ou dès que l'on détermine qu'un élève en a besoin. Il est important que les parents prennent connaissance de ce plan et appuient les stratégies proactives, les conséquences prévues et le plan de gestion de crise.

Ce plan permet de s'assurer que tous les membres du personnel qui travaillent avec l'élève **sont avertis et s'engagent** à utiliser des stratégies de renforcement du comportement positif afin de créer et d'entretenir un environnement d'apprentissage sécuritaire pour l'élève, ses camarades et le personnel de l'école.

Tous les membres du personnel de l'école doivent **examiner ce plan** avant de travailler avec l'élève. On doit conserver ce plan au bureau et en remettre une copie à chacun des enseignants de cet élève.

Ces plans étape par étape doivent comprendre ce qui suit :

- **des renseignements clés** sur le comportement de l'élève;
- des conditions ou des événements antérieurs qui risquent de **déclencher** le comportement problématique;
- **des signes avant-coureurs** de la difficulté qu'un élève éprouve;
- des plans visant à **dissiper** le comportement;
- **un soutien positif** pour aider l'élève à améliorer ses aptitudes;
- ce que les **pairs doivent comprendre** et apprendre à faire pour aider l'élève;
- d'autres **stratégies** que le personnel de l'école peut utiliser afin d'aider et d'encourager l'élève.